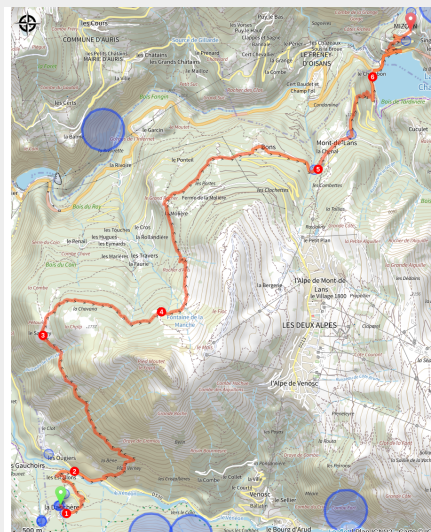


De la Danchère à Mizoen

Oisans



Lac Chambon (Pascal Saulay)



Emprunter une des variantes du GR®54 par des sentiers de montagne, techniques par endroit.

Parcourez une partie de l'histoire de l'Oisans grâce à cette variante du GR®54 qui chemine entre activité économique montagnarde d'autrefois et aménagements contemporains (station de ski, barrage hydroélectrique).

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 7 h

Longueur : 16.0 km

Dénivelé positif : 1054 m

Difficulté : Difficile

Type : Etape

Thèmes : Histoire et architecture, Lac et glacier

Itinéraire

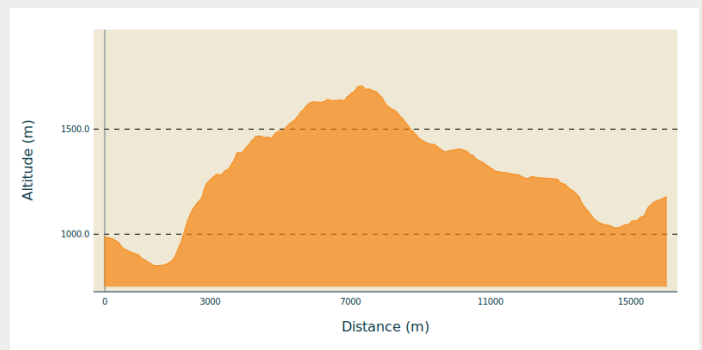
Départ : La Danchère

Arrivée : Mizoën

Balisage :  GR

Communes : 1. Les Deux Alpes
2. Mizoën

Profil altimétrique



Du parking de la Danchère au restaurant Les Marmottes, tourner à droite et suivre la route principale goudronnée.

1. Tourner à gauche à la prochaine intersection, descendre sur la route quelques dizaines de mètres puis, emprunter un sentier qui part en face dans le virage. Laisser le sentier large à droite, descendre et traverser la route puis continuer sur le sentier en direction des Escallons. A la route, la traverser et descendre au milieu du hameau, puis prendre à gauche, passer une épingle et descendre en direction du Vénéon. Traverser le pont.
2. Emprunter la D530 sur environ 500 m. Prendre le sentier qui monte raide à gauche et rejoindre le GR54C. Partir sur la gauche. A plusieurs reprises le sentier passe dans des zones rocheuses équipées de câbles. Le sentier traverse plusieurs ravines qui descendent du Pied Moutet. Une de ces ravines a été équipée de poutres, câbles et d'une échelle. Le passage est exposé. Ne s'y engager que si vous avez le pied montagnard. Après ce passage, une dernière montée équipée de câbles vous conduit au point 1469 : c'est la fin des difficultés techniques. Le sentier s'élève alors doucement jusqu'au hameau du Sapey.
3. Le GR emprunte ensuite un petit chemin jusqu'à la bifurcation « au Sarrête ». On quitte le chemin (prendre direction "La Molière") pour un sentier qui monte dans le bois et traverse à niveau jusqu'à la cabane et la source des Abiorots.
4. A partir de là, l'itinéraire descend jusqu'au hameau des Molières. Après quelques lacets, on rejoint un sentier large qui nous mène à Bons. A partir de Bons on entre dans un secteur urbanisé. Le GR suit une rue bordée de villas, puis rejoint la route de Mont de Lans (voie piétonne le long de la route).
5. On traverse Mont de Lans. Après le rond-point, le sentier passe derrière la glissière de sécurité qu'il suit avant de descendre dans les bois. On retraverse la route puis le sentier descend rapidement jusqu'au barrage du Chambon.
6. Traverser le barrage en longeant la route et emprunter le sentier qui monte en pente raide (il coupe la route à deux reprises) jusqu'à Mizoën.

Sur votre route...



Toutes les informations pratiques

Recommandations

Avoir le pied montagnard. Plusieurs mains courantes et échelles sont installées, parfois exposées.

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Merci d'essayer d'éviter la zone ou de rester à une distance minimale de 300m sol quand vous la survolez soit 1840m d'altitude !

Source



Parc national des Ecrins

<https://www.ecrins-parcnational.fr>